



Contact : laurent GUERET : poste 3-30-20

APPEL A CANDIDATURE DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C

La commission administrative paritaire (CAP) compétente pour les fonctionnaires de catégorie C (adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe) doit faire l'objet d'un renouvellement anticipé en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouvent certains représentants élus de siéger (promotion en catégorie B, départ à la retraite, démission). Le calendrier des opérations électorales, transmis aux organisations syndicales le 17 mars, prévoit un dépôt des listes syndicales le 18 avril au plus tard et un premier tour de scrutin le 30 mai 2006.

Cette procédure précipitée doit permettre à la CAP de se réunir le 27 juin prochain et ainsi éviter de retarder vos avancements.

La CFTC avait prévu de vous présenter sa nouvelle structure, issue de la fusion des anciens syndicats de la CDC et de la CAN, dont l'ensemble du personnel a été intégré dans les effectifs de l'établissement public, le 1^{er} mai 2005. L'actualité nous rattrape et nous contraint à une communication plus rapide, et donc forcément plus sommaire. Vous avez peut être eu l'occasion de prendre connaissance de nos premiers écrits en consultant les dernières tribunes syndicales, notamment sur les négociations dans la fonction publique et le rapprochement des structures sociales ASOC/CSE.

La nouvelle équipe syndicale est, quant à elle, bien en place et prête à relever le défi.

Alors,

Que vous partagiez les valeurs de dignité et de respect de la personne portées par la CFTC ;

Que vous souhaitiez encourager le pluralisme syndical à la Caisse des dépôts ;

Que vous soyez prêt(e) à soutenir un syndicat qui se reconstruit ;

Que vous vouliez devenir acteur de la défense de vos droits ;

Osez faire acte de candidature sur les listes d'un syndicat différent, constructif mais ferme dans ses positions. Votre engagement se limitera à une candidature. Pour la CFTC, la meilleure adhésion c'est la relation de confiance que nous établirons dans le temps, par le dialogue et l'écoute.

Nous vous apporterons notre expérience du statut de la fonction publique et du fonctionnement des commissions administratives paritaires qui fait de la CFTC, le premier syndicat des agents de catégorie C sous statut de la CANSSM (Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines).